



Sophie Cazalienski

Cabinet conseil et formation
en développement personnel
à caractère professionnel

Déroulement :

La durée totale du bilan de compétences est de **20 heures** pour définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation

Public concerné :

Le bilan de compétences s'adresse aux salariés et travailleurs non salarié (travailleurs indépendants, professions libérales, commerçants, artisans...), aux demandeurs d'emploi, quels que soient leur secteur d'activité, leur niveau de qualification.

- Pré requis : Aucun
- Tarif : **1490€ Net de taxes**

Accès et modalités :

Tout au long de l'année, démarrage garanti sous 15 jours après validation de votre inscription
Rendez-vous individuels en Présentiel (au sein de nos locaux) et/ou en distanciel (logiciel utilisé : Skype/ Team-Facetime)

Financement / prise en charge :

Financement individuel ou de gré à gré uniquement. **Le cabinet est en cours de démarche Qualiopi sur les bilans de compétences**, ces mêmes prestations ne sont pas accessibles au financement public et mutualisé tant que le cabinet n'obtient pas la certification sur cette catégorie d'action

Objectifs de sortie

A la fin du bilan de compétences, le bénéficiaire :

- a défini plusieurs pistes professionnelles réalistes et réalisables
- a coconstruit un plan d'actions, pleinement intégré dans le temps
- en fonction de l'avancée, a déjà engagé des démarches

Vous êtes en situation de handicap ?

N'hésitez pas à nous le préciser en prenant contact avec nous afin de déterminer les modalités souhaitées d'adaptation de la formation

BILAN DE COMPÉTENCES

La démarche du bilan comprend 4 phases avec les 3 phases prévues par les textes législatifs et réglementaires (R. 6313-4 du Code du Travail).

1 – Phase préliminaire

Objectifs :

- Analyse de la demande, des besoins
- Définition des objectifs
- Explication de la démarche, des méthodes de travail
- Engagement, contractualisation

Méthodes & outils : entretien individuel

2 – Phase d'investigation

Objectifs :

- Analyse du parcours personnel et professionnel
- Valorisation des acquis, des compétences
- Identification des intérêts motivation, aspirations
- Connaissance de l'environnement des filières métiers

Méthodes & Outils : entretiens individuels, questionnaires, tests, enquêtes-terrain, recherches documentaires, ateliers

3 – Phase de conclusion

Objectifs :

- Restitution des résultats détaillés et synthèse
- Elaboration du plan d'action

Méthodes & Outils : entretien individuel / Remise d'un document de synthèse confidentiel

4 – Phase de suivi

Objectifs : Réaliser un entretien de suivi, 6 mois après l'action sur les démarches entreprises

Méthodes & Outils : entretien de suivi, 6 mois après l'action

Nous contacter

Du lundi au vendredi de 9h à 17h

Tel : 06 13 25 27 19

Mail : cabineth@sophiecazalienski.fr